



Lyon, le 15 Mars 2021

A l'attention de Monsieur PIBO Marc
Directeur DDL CITI

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur,

Le 5 Mars 2021, nous avons été reçus dans le cadre d'une demande de concertation immédiate déclenchée le 3 Mars 2021. La Direction n'a pas apporté de réponses favorables aux revendications exprimées par notre organisation syndicale.

C'est pourquoi dans ce contexte et conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des ASCT dépendants de la DDL CITI ainsi que tous les agents amenés à les remplacer.

**A partir du 22 Mars 2021 à 04h00
Jusqu'au 28 Mai 2021 à 07H59**

Ce préavis est motivé par le point suivant :

→ **Accueils débarquements** : SUD-Rail revendique que les ASCT n'exercent pas cette mission tant que la situation sanitaire est dégradée.

Recevez, Monsieur le directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :

Bastien Ferrari

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Bastien Ferrari", written over a white background.